



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de GENDREL (Bernard), « Note sur l'établissement des textes »,  
*Arthur*, GUTTINGUER (Ulric), SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), p. 21-22

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4657-3.p.0021](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4657-3.p.0021)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2017. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DES TEXTES

L'*Arthur* de Guttinguer a été publié, de manière complète, chez Renduel fin 1836 (daté de 1837). Nous avons suivi cette édition, ce qui nous a permis de corriger quelques erreurs de l'édition Bremond de 1925. La troisième partie d'*Arthur* publiée en 1834 était beaucoup plus longue que la deuxième partie finalement conservée en 1836. Nous reproduisons dans l'Annexe 1 les passages supprimés. L'orthographe et les signes typographiques ont été modernisés. Nous avons choisi, par contre, de maintenir les points-virgules suivis d'un passage à la ligne, car les petits paragraphes ainsi constitués nous semblent, dans l'écriture très poétique de Guttinguer, des équivalents en prose des strophes. Les notes de l'auteur sont suivies de la mention NdA.

L'*Arthur* de Sainte-Beuve n'a jamais été publié du vivant de l'auteur. Il fut retrouvé dans ses papiers à sa mort et fait partie du fonds Lovenjoul de la Bibliothèque de l'Institut (Ms Lov. D 523). Il en existe trois éditions, celle de Lovenjoul dans *Sainte-Beuve inconnu* (1901), celle de Ducourneau à la suite de *Volupté* (Paris, Le Club français du livre, 1955) et celle de Maurice Regard à la suite aussi de *Volupté* (Paris, Imprimerie nationale, 1984). L'édition Ducourneau reprend en fait la transcription Lovenjoul mais en changeant l'organisation des sections et des paragraphes. L'édition Regard reprend l'édition Ducourneau. Il s'avère que toutes ces versions d'*Arthur* sont plus ou moins fautives. Aidé de la transcription Lovenjoul pour le déchiffrement des mots, nous nous sommes avant tout basé sur le manuscrit pour redonner au texte son aspect initial. Lovenjoul a par exemple tenté d'organiser le roman en chapitres, coupant arbitrairement le récit ici ou là. Le même procédé a eu lieu pour les paragraphes. Nous avons donc supprimé les chapitres, rétabli les paragraphes et les sauts de lignes, comme Sainte-Beuve semble les indiquer (notamment par l'utilisation du signe . / .). En ce qui concerne la ponctuation, là aussi beaucoup de surprises quand on compare le manuscrit et les

transcriptions existantes. Lovenjoul, agacé sans doute par l'abondance des points-virgules, les remplace presque constamment par des points. Cela altère, à notre sens, le rythme de la phrase beuvienne : nous les avons donc rétablis. Sainte-Beuve usant peu de majuscules, même en début de phrase, et la ponctuation n'étant pas toujours bien repérable, il est des cas où nous avons dû trancher. Nous avons aussi rétabli les suppressions opérées par Sainte-Beuve sur son manuscrit (alors que tel passage biffé figurait dans les transcriptions précédentes). Notre souci a été de redonner sa forme première au texte, loin de toute manipulation. Nous avons néanmoins adopté l'orthographe moderne pour certains mots (« abîme » par exemple plutôt que « abyme »), dans le but de ne pas arrêter le lecteur. Pour la retranscription des dialogues, nous avons préféré conserver la disposition du manuscrit, mais, pour plus de clarté, avons substitué les guillemets aux deux tirets censés ouvrir et clore la prise de parole (Sainte-Beuve utilise d'ailleurs tantôt les guillemets tantôt les tirets). Nous proposons, dans l'Annexe 2, les notes préparatoires de Guttinguer pour le roman de Sainte-Beuve (conservées, elles aussi, dans le dossier Ms Lov. D 523). Nous tenons bien sûr à remercier la Bibliothèque de l'Institut ainsi que M. Georges-Henri Soutou, membre de l'Académie des sciences morales et politiques et directeur de la Fondation Thiers, qui nous en a ouvert les portes.